

Sylvie CHARLES  
Mail : cylla@free.fr

Wasquehal, le 9 novembre 2024

Le Ministre de l'Intérieur  
Monsieur Bruno Retailleau  
Place Beauvau  
75800 CEDEX 08

**LETTRE OUVERTE**

LAR 1A 215 198 1682 1

Objet : Entrée en résistance

Monsieur le Ministre,

Par la présente, je vous informe que les citoyennes et citoyens français sont en droit et ont l'obligation d'entrer en résistance.

Il revenait en priorité aux politiques de destituer Emmanuel Macron pour la violation de notre Constitution, mais, vous avez tous et toutes décidés de faire l'impasse. Ce qui n'est pas nouveau. Le peuple français a été trahi par les siens, et cela continue.

Vous êtes invité à prendre connaissance de la Déclaration d'entrée en résistance, mais également de la lettre ouverte adressée à Michel Barnier, Premier Ministre, ainsi que celle adressée à Emmanuel Macron. Vous trouverez également en pièce jointe la lettre ouverte adressée à Antonio Guterres, le secrétaire général de l'ONU.

Avant toute chose, il serait nécessaire de respecter notre Constitution du 4 octobre 1958, en restaurant le code de la sécurité intérieure à la souveraineté de la Nation. Actuellement, le Ministère de la Justice avec le Conseil National des Barreaux et le Ministère de l'Intérieur imposent un code de sécurité intérieure au nom de la souveraineté de l'Etat ce qui illégale. Ce code porte atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation, et porte de graves préjudices à nos forces de l'Ordre. Il est à l'origine des suicides, mais également du harcèlement et de la délation qui sont exercés au sein de la Police Nationale comme de la Gendarmerie.

Quant à vos interventions sur les « narco trafiquants », je vous invite à demander au Ministère de la Justice de vous donner la liste des criminels qui ont bénéficié de relaxes pour vice de procédure. A Lille, trois importants dealers ont été relaxés parce que le Tribunal de Lille a perdu leurs dossiers, papiers et informatique. A Nantes, des dealers ayant reconnu les faits, présentés en comparution immédiate seront relâchés sans motif.

Selon Europol, et je vous le confirme en raison de mon expérience personnelle, la justice française est corrompue. Si, la justice continue à pas répondre à notre Constitution du 4 octobre 1958, votre politique sera comme celles de vos prédécesseurs qu'une gageure. D'autant plus que la réforme faite par Gérald Darmanin, est une réforme favorable à la criminalité.

Notre entrée en résistance est une innovation, puisque les citoyens ont la souveraineté de la Nation. A ce titre, nous souhaitons que celle-ci se fasse en toute intelligence, sans injures, sans casse, sans violence, sans mouvement inconsidéré... Tout comme cela est indiqué dans la lettre ouverte au Premier Ministre, il vous est demandé de vous positionner, pour le peuple, le peuple c'est la France ou contre le peuple.

Dans l'attente, veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes salutations distinguées.

Sylvie Charles

